

**Zeitschrift:** Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung  
**Herausgeber:** Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat  
**Band:** 12 (1936-1937)  
**Heft:** 6

**Artikel:** Le réveil de la Suisse  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-713249>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

mobilisation générale. Et il pourrait naître des légendes plus graves. Au sujet de la dernière alerte, il est possible que les indiscretions commises aient pour résultat d'obliger l'E. M. G. à modifier certaines dispositions antérieures, afin d'éviter les inconvénients que peut avoir leur publicité: cela coûtera naturellement du temps et de l'argent. Rappelons-nous donc les affiches apposées dans un pays voisin pendant la guerre: « Silence: les murs vous écoutent! »

Celui qui divulgue un renseignement confidentiel n'est pas en mesure d'apprécier la valeur qu'il peut avoir pour un service de renseignements étranger, pour ceux qu'on appelle vulgairement les espions. Sachons ne pas en être les complices, même involontairement, et apprenons à tenir nos langues au chaud.

## Le réveil de la Suisse

Au seuil d'une ère nouvelle pour l'armée suisse, il est utile, pensons-nous, de faire le point et d'examiner franchement notre conscience et de la décharger, si faire se peut, d'une certaine contrainte qui l'alourdit plus que de raison en cette période d'espoir et de renouveau. En effet, lorsque ces dernières années, la course aux armements battait son plein chez tous nos voisins, que la valse des crédits militaires sonnait agréablement aux oreilles des états-majors, qu'avons-nous entrepris pour nous maintenir au niveau des armées étrangères? Rien ou si peu de chose, qu'il serait risible de le rappeler aujourd'hui, et pourtant, bien des publications militaires tentèrent vainement d'ouvrir les yeux de ceux qui ne voulaient pas voir ou qui suivaient une ligne de conduite dont les raisons échappaient au commun des mortels. C'est ainsi que pendant quelques années, nous avons marché aussi crânement que possible le long d'un abîme, feignant ne pas l'apercevoir. Coupable négligence, inconscience, laisser-aller, crainte des responsabilités à prendre? on ne saurait le dire, mais toujours est-il que nous totalisons actuellement un retard d'au moins cinq ans sur les autres armées et que d'ici à ce que les millions de l'emprunt de défense nationale soient convertis en bel et beau matériel, il s'écoulera encore un certain laps de temps qu'il faut néanmoins souhaiter le plus court possible.

Convenons, malgré tout, que notre situation n'a pas tourné au pire pendant ces cinq années de léthargie et que, puisque nous avons eu la chance insigne de rester en équilibre sur un socle branlant, il est tout de même réconfortant de penser que l'on ne pourra point accuser la Suisse d'avoir participé dans les premières à la course aux armements que se sont livrées les nations, grandes et petites.

Bien que d'imprudente façon, notre immuable volonté de paix s'est manifestée une fois de plus par ce retard et l'éclat de notre neutralité s'en est trouvé rehaussé. Si nous avons joué ce jeu en toute conscience — et cela, seuls peuvent le dire ceux qui tiennent en main les rênes du gouvernement — il faut avouer que les scrupules qui l'ont probablement dicté, ne sont plus de mise de nos jours et qu'à l'avenir, il serait infiniment dangereux de le répéter.

La Suisse a déjà donné trop de preuves de sa parfaite correction, aussi bien sur le terrain militaire que politique, pour qu'on puisse lui faire grief d'assurer sa sécurité par tous les moyens qu'emploient les autres pays. Sur le point d'obtenir une armée forte — toute proportion gardée —, outillée d'un matériel moderne et soutenue par un moral à toute épreuve, nous voulons, dès sa réorganisation terminée, la savoir apte à suivre

la marche sans cesse ascendante des nouveaux armements, sans quoi dans cinq ans, tout sera à recommencer et cela peut-être, dans des conditions beaucoup moins favorables que maintenant. Il n'est plus l'heure de discuter, de prévoir, mais bien d'agir et de construire. Si dans un magnifique élan de dévouement et d'abnégation, le peuple suisse a couvert d'un seul coup le montant total de l'emprunt de défense nationale, donnant ainsi un cinglant démenti à ceux qui doutaient de son ressort moral en pleine crise économique, en pleine bourrasque monétaire, il importe aujourd'hui à son gouvernement de travailler d'arrache-pied au renforcement de la défense nationale qui se révèle chaque heure, chaque minute plus urgent.

Et c'est ici plus qu'une supplique que nous adressons à nos autorités de faire vite et bien, de veiller à la réduction des lenteurs inévitables d'une administration compliquée, car depuis trop longtemps, on nous parle de canons d'infanterie, de lance-mines, de tanks, de bttr. Bofors de 10,5 cm. et autres nouveautés qu'on ne voit que dans les défilés, mais jamais en service et pour cause...

Le peuple, qui a donné son argent en quelques semaines, ne peut prétendre à ce qu'on lui montre dans le même délai ce qu'on en a fait, mais il s'impatientera très vite et d'autre part, nos ennemis, si nous en avons un jour, n'attendront pas non plus que nous ayons terminé notre réarmement pour mettre leurs plans d'attaque à exécution. Nous devons bien nous dire que ce qui a été fait jusqu'à maintenant, n'est de loin que la partie la plus facile à réaliser du vaste programme qui a été établi. Mais, faisons confiance à notre gouvernement et tout spécialement au chef du département militaire fédéral, M. Minger, en la personne de qui nous savons posséder une âme ardemment dévouée à l'armée et une énergie qui a déjà réalisé des miracles pour le bien de notre défense nationale. S'il a conçu, à juste titre, quelque orgueil du brillant résultat obtenu par cette sorte de plébiscite que fut, sur l'une de ses faces tout au moins, l'emprunt de défense nationale, nous nous en réjouissons d'autant plus que dernièrement un journal hebdomadaire, édité à Neuchâtel, publiait contre notre ministre de la guerre, un article odieux, tissé de calomnies et de stupidités.

En un mot, pour résumer ce rapide tour d'horizon militaire suisse, on peut conclure par ces termes que nous empruntons à la « Feuille d'avis de Lausanne »: « A la mobilisation morale, suivra la mobilisation matérielle. Cette grande tâche incombe maintenant à nos autorités. Elles l'accompliront plus facilement après avoir enregistré cette démonstration magnifique de la santé du pays et de son esprit de sacrifice.

Demain, nos soldats mieux équipés seront prêts, comme par le passé, à défendre le sol de la patrie et à serrer les rangs autour du drapeau. »

Où, sont-ils, ceux qui prétendaient que le patriotisme n'allait pas jusqu'au portefeuille? E. N.

## Des mutations dans le haut commandement

Une fois de plus le commandement de la Garnison de St-Maurice vient de changer de mains. En effet le colonel Jakob Huber qui le détenait dès 1935 a été appelé à un poste supérieur en qualité de suppléant du chef de l'état-major général. Les qualités de tacticien de cet excellent officier le désignaient tout particulièrement pour ces fonctions délicates et on ne saurait que féliciter le Conseil fédéral de cette nomination très heureuse.

Pendant les deux années qu'il passa à St-Maurice, le colonel Huber travailla inlassablement à l'amélioration des forts tant au point de vue de l'armement que de l'aménagement in-